



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

12 juillet 2023



L'enseignement français à l'étranger : au-delà des paroles, la FCPE attend des actes

Le réseau des établissements français à l'étranger traverse de multiples réformes d'envergure qui le fragilise.

Le manque de moyens humains et financiers pèse et ne permet plus d'assurer la continuité du service public éducatif pour les familles françaises expatriées et la promotion de la langue, de la culture française auprès des élèves étrangers de 138 pays.

Les attentes des familles elles aussi sont nombreuses. Comment l'objectif présidentiel de doublement des effectifs dans les établissements français à l'étranger à l'horizon 2030 sera-t-il atteint ? L'ensemble des objectifs stratégiques est mis au service de la croissance d'un réseau qui est l'un des fleurons de la diplomatie culturelle de la France et l'un de ses principaux atouts en termes d'influence.

Pourtant, des questions demeurent.

- Quid du financement des projets immobiliers ? L'AEFE aura-t-elle l'autorisation d'emprunter à moyen et long terme ?
 - Comment maintenir l'attractivité de nos établissements en gestion directe alors que de nombreux projets immobiliers sont bloqués à différentes phases par manque de financement ? Sans le soutien financier de l'agence à ces établissements, il sera inacceptable d'imposer les coûts de ces travaux sur les factures des frais de scolarité des années à venir ! Aujourd'hui, tous les indicateurs convergent vers une privatisation rampante.
- La FCPE ne comprend plus le décalage entre les paroles de l'institution et ses actes.

Après un long parcours scolaire, des candidats confrontés au "cerbère" Parcoursup s'inquiètent chaque année de leur orientation post-bac. 60% des élèves scolarisés dans les établissements de l'AEFE sont de nationalité étrangère, beaucoup souhaitent poursuivre leurs études supérieures en France, cheminement logique d'un tel parcours et de l'investissement de l'Etat dans ce réseau.

Or, à la prochaine rentrée, certaines universités et écoles ont augmenté astronomiquement les frais d'inscription pour les étudiants étrangers de

l'AEFE, ce qui limite considérablement la possibilité pour les moins fortunés d'entre eux de venir ensuite étudier en France.

Une large consultation de l'ensemble des acteurs du réseau de l'enseignement français à l'étranger a été menée ces derniers mois par le ministère des Affaires étrangères. La FCPE a participé à ces consultations, aux restitutions des travaux et à la réunion du Conseil d'orientation interministériel de l'enseignement français à l'étranger co-présidée par le ministre des Affaires étrangères, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministre délégué chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'étranger.

Les annonces ministérielles du 3 juillet 2023 témoignent de l'engagement déterminé de l'Etat français en faveur de l'enseignement français à l'étranger. Nul ne doute de l'ambition affichée pour renforcer le rôle et les prochaines missions de l'opérateur public, l'AEFE.

Ainsi, une nouvelle feuille de route de l'AEFE 2023-2026 est mise en place s'appuyant sur 4 axes pour un développement qualitatif et pérenne du réseau :

- Garantir la qualité et la rendre lisible
- Développer un vivier de professionnels formés, adaptés aux pays concernés
- Renforcer l'attractivité de l'offre éducative
- Mobiliser les acteurs de terrain avec des objectifs partagés

La FCPE continuera sans relâche à revendiquer la continuité d'un véritable service public d'éducation, sur le territoire national comme à l'étranger. Le renforcement des missions de service public du réseau ont jusque-là fait leurs preuves, mais de tels projets le mettent réellement en danger.

À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

fcpe.asso.fr

Contact presse FCPE :

Laurence Guillermou :
06 82 81 40 82 /
fcpecom@fcpe.asso.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE

[Voir la version en ligne](#)